

Quelles possibilités après un M1 droit notarial

Par **SPICY**, le **03/06/2012** à **19:16**

je viens de terminer mon master 1 de droit notarial et je suis quasiment assurée de l'avoir .

je suis très attirée par le métier de notaire mais la sélection est sévère.

je viens d'envoyer plusieurs dossiers dans 4 facs (Bordeaux Poitiers Limoges et Toulouse).

j'espère être admise dans une de ces facs .

j'ai également envie d'essayer le Master 2 même si on dit qu'il est encore plus sélectif que le M2 DE notariat ?

Il y a aussi la voie du CFPN !

sinon un ami me conseille de faire un Master 2 relativement facile comme droit de l'urbanisme , droit des affaires , etc... puis de revenir vers le Master 2 droit notarial car le double Master 1 serait bien vu dans un dossier et montre une grande détermination !

Qu'en pensez vous?

Par **Yn**, le **04/06/2012** à **10:42**

Si tu souhaites devenir notaire,

En sortie de M1, il faut faire des demandes pour plusieurs M2 droit notarial.

Il faut également s'inscrire au concours du CFPN, la sélection en M2 se fait courant juin/juillet, le concours du CFPN en septembre, c'est la seconde voie pour devenir notaire.

Pense également à faire des dossiers pour d'autres M2 qui se rapprochent du notariat : droit immobilier, droit et gestion du patrimoine, notamment.

Le double-M1 n'est pas une bonne idée quand tu as la possibilité de postuler en M2.